

*Collèges militaires—Influence des*

36. Il y a peu de pays dont les collèges militaires n'aient pas influé à un degré important sur leur histoire nationale, soit comme organisations complètes, ou par leurs cadets individuellement, et dans un pays jeune, mais croissant rapidement en puissance et en aspirations, tel que le Canada, l'influence de son Collège Militaire ne peut être que particulièrement grande et avantageuse.

Le Collège Militaire Royal du Canada est la seule institution dans laquelle les enfants du pays sont réunis ensemble, sous les auspices de la patrie, venus de toutes ses provinces, séparées par de grandes distances, avec leurs intérêts et leur origine plus ou moins contraires.

Les liens de camaraderie provenant d'un commerce journalier et de la communauté des études pendant quatre années de la période la plus impressionnable de la vie, ne peuvent manquer de faire naître dans l'esprit et le cœur des cadets, un énergique sentiment national s'élevant au-dessus des distinctions de provinces, tandis qu'ils apprécient plus fortement le droit encore plus grand de citoyen de l'empire britannique par suite des rapports de l'institution avec celles de la métropole.

*Haut degré de perfectionnement requis, et moyens nécessaires pour l'obtenir.*

37. On ne peut atteindre en rien à un haut degré de perfectionnement sans une dépense raisonnable et proportionnelle au but; et des demi-mesures sont en tout incompatibles avec une véritable économie. Ceci est particulièrement le cas en ce qui touche aux établissements éducationnels qui, s'ils manquent des moyens propres à les soutenir dans une vitalité puissante, dégènerent très aisément, et, de fait, tombent nécessairement en ruines.

38. Les facilités croissantes pour distribuer l'enseignement, dont il est parlé dans ce rapport comme étant nécessaires pour procurer plus que ne comprend le cours ordinaire d'instruction, chose que la situation actuelle du Canada demande impérieusement en faveur de son Collège Militaire, sont bien moindres que celles accordées aux institutions du même genre de tout autre pays, et tant qu'il en sera ainsi, les demandes pour cet objet ne peuvent être regardées comme excessives ou extravagantes.

39. En soumettant dans la circonstance actuelle un aperçu des besoins du collège pour l'avenir, comme quand je guidais son passé, j'ai jugé que rien de moins qu'un haut degré de perfectionnement n'est désirable ou ne sera toléré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel, G.R.

Commandant du Collège Militaire Royal.